Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 32 (1944)

Heft: 655

Artikel: La valeur de leurs arguments

Autor: S.B.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-265098

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

IN MEMORIAM

Mme Bonard-Chaillet

Notre collaboratrice, Mile Susanne Bonard, membre du Comité de notre journal, comme du Comité Central de l'Association suisse pour le Suffrage, dont elle rédige le *Bulletin de* presse, et l'une des meilleures inspiratrices du mouvement suffragiste vaudois, vient d'avoir le chagrin de perdre à Lausanne sa mère âgée de

Tous ceux qui ont connu et admiré le bel esprit d'équipe animant cette famille de journalis-tes, à la fois si bien doués, et si conscients de l'importance de leur mission, savent que Mme rand fut pendant bien des années une collabo-ratrice précieuse pour son mari, lorsque. renon-çant à l'enseignement dans lequel elle avait également débuté, il créa l'Agence télégraphique vau-doise. Cette collaboration, ses deux filles l'ont continuée dès leur jeune âge, puis lorsque la ma-ladie interrompit l'activité de leur mère, y apportèrent le même talent et la même compréhen-sion des tâches du journaliste. Tous nos lecteurs s'associeront donc certainement à nous pour dire Mlle S. Bonard, comme à Mlle Odette Bonara sa sœur, et comme au vétéran respecté de la presse vaudoise qu'est leur père, M. Arnold

Bonard, un féministe de vieille roche, toute leur sympathie attristée.

Mlle Ad. Favrod-Coune

Les Unions de Femmes du canton de Vaud ont perdu, le 24 janvier, M^{III} Adeline Favrod-Coune, ancienne présidente de l'Union de Château-d'Oex. Des troubles circulatoires suivis d'une amputation avaient ralenti l'activité de Mhe Favrod-Coune, qu'on ne voyait plus dans les assemblées annuelles

C'était une belle personnalité qui, dans ce Pays d'Enhaut qu'elle chérissait, a joué un rôle tout entier au service de la communauté. Elle a présidé l'Union locale pendant de longues années, faisait partie du comité de dames de l'Hôpital du Pays d'Enhaut, du comité de la Croix-Rouge, de la Ligue contre la tuberculose, de l'œuvre locale de secours aux vieillards. Elle était vice-présidente du Conseil de l'Eglise libre du Pays d'Enhaut et présidait la caisse d'industrie fondée d'Ennair et presidait la caisse c'industrie rondee par sa famille pour venir en aide, pendant leur apprentissage, à des jeunes gens et des jeunes filles de la localité. Calme, pondérée, réfléchie, elle faisait bien tout ce qu'elle faisait et a su ac-cepter l'épreuve avec un courage et une vaillance

qui augmentaient encore son autorité.
Rentrant chez elle le 23 janvier, M¹le FavrodCoune glissa sur la glace, s'alita, et s'endormit
paisiblement durant la nuit. S. B.

Mme Auguste Blondel

De son côté, l'Union des Femmes de Genève, qui a déploré de nombreux deuils ces dernier mois, a perdu un de ses membres anciens et fidé-les en la personne de M™ Blondel. Celle-ci, en effet, était membre de cette Société depuis bien des années, et d'autre part, sauf erreur, fonda-frice du Lycéum genevois. Elle avait été aussi une abonnée de la première heure de notre jour-nal, manifestant de la sorte tout son intérêt pour

les activités féminines dans sa ville. Femme de haute culture, amable et lettrée, elle s'est occupée, en plus des œuvres philan-thropiques et de l'activité sociale qui lui tenaient cœur, de travaux artistiques: c'est à elle que on doit, dans la publication intitulée Nos anciens, une remarquable étude sur l'histoire de la dentelle et les collections que possède Genève en ce domaine. Nous exprimons ici tous nos re-grets pour leur deuil à ses enfants, M. et Mme Louis Blondel, dont nous connaissons la sympathie pour la cause féministe,

Mlle Camilla Landi

Tant de deuils se sont succédé récemment dans les milieux féminins que nous avons dû laisser passer, sans saluer la mémoire de cette remarquable artiste, le décès de M^{lle} Camilia Landi, les dons rares de musiciennes et la voix émou-

vante sont restés dans la mémoire de tous ceux l'entendirent participer à presque toutes les grandes exécutions de musique sacrée en Suisse, il y a plus de trente ans de cela. On prête à ce sujet au maître récemment disparu, lui aussi, Otto Barblan en jurgment désirité. Barblan, ce jugement définitif: « Il est p de chanter aussi bien que Camilla Landi, mais il est impossible de chanter mieux ».

M^{lle} Landi fut aussi parmi les membres des temps héroïques de l'Union des Femmes de Ge-nève, aux séances de laquelle nous nous souvenons de l'avoir parfois rencontrée. Notre colla-boratrice, Mile H. Naville, a bien voulu nous communiquer les vers ci-après dédiés à l'âme tu-multueuse de cette artiste de grand envol:

Ainsi donc Camilla Landi N'est plus sur notre pauvre terre. Après Barblan elle a franchi La porte sombre du mystère.

A ses accents si passionnés, A son ardeur inassouvie, Ne pouvait-on pas deviner Qu'intense était sa nostalgie!

Aujourd'hui elle a résolu Toutes les questions augoissantes; Au chœur merveilleux des élus Elle a mêlé sa voix puissante.

Ce projet fut transmis au Secrétariat romand de l'Association suisse pour le service domestique, qui l'étudia en collaboration avec une Commission composée des déléguées des principales as-sociations féminines genevoises. Bien vite, cette Commission se rendit compte qu'il était préférable d'adopter une réglementation plus sou-ple que celle offerte par une loi, et elle se ralliait à l'idée du contrat-type de travail. Le contrat-type genevois qui est basé sur le contrat commission n'avait toutefois pas terminé sa tâche; il lui fallait encore faire connaître le contrat aux intéressés, tràvail assez ardu, car l'opinion publique n'avait pas été préparée par une campagne préalable comme cela a été le

cas dans les autres cantons.

Le contrat-type fut publié dans la Feuille des Avis officiels, des communiqués nombreux furent insérés dans la presse; un exemplaire du contrat fut envoyé à tous les chefs de ménage occupant une ou plusieurs employées de maison, de nombreux exemplaires ont été distribués et sont encore distribués par l'Office cantonal de placement, les bureaux de placement, le Greffe du Tribunal des Prud'hommes, l'Office cantonal

de conciliation, etc., etc.

Il est fort difficile de se rendre compte du résultat de toute cette propagande et de la mesure dans laquelle le contrat est observé. Ce qui est certain, pourtant, c'est que maîtresses de maison et employées connaissent l'existence de cette réglementation. On peut espérer que les dispositions de ce contrat étant mieux observées, une amélioration des conditions de travail se produira dans un avenir pas trop lointain.

A Zurich

Depuis 1939, la Commission zurichoise pour Depuis 1939, la Commission zurichoise pour le service domestique possède son propre secrétariat et les consultations qui y sont données sont le meilleur moyen de faire connaître le contrat-type de travail. La plupart des demandes qui lui sont adressées se rapportent au délai de congé, aux vacances, aux loisirs, au paiement du salaire; presque toujours la réponse à ces questions se trouve dans les dispositions du contrat-type. Le secrétariat est aussi appelé à préciser le sens de telle ou telle disposition du contrat paraissant parfois peu claire. Le contratcontrat paraissant parfois peu claire. Le contrate n'a pas aggravé les relations entre patronnes employées, au contraire, il les a rendues plus faciles.

Le contrat-type n'est valable que dans les villes de Zurich et Winterthour mais il arrive de plus en plus fréquemment que des employeurs habitant d'autres communes se soumettent volontairement à ses dispositions.

(Communiqué par l'Association suisse pour le service domestique).

Service complémentaire féminin

(Suite de la 1re page.)

La poste de campagne . . .

... située dans une vieille salle d'école, où un buste poussiéreux de Pestalozzi nous regarde avec étonnement, nous montre quelques SCF au travail au milieu de leurs cama-rades masculins. Leur tâche consiste à faire suivre au destinataire toutes les lettres arrisuivre au destinataire toutes les lettres arri-rées après la fin de son service. Travail im-mense, on s'en doute, pour retrouver son adresse civile, vérifier le port, etc. Une autre équipe, que nous n'avons pas vue, est prépo-posée au service des «raccommodages des paquets», arrangeant et retapant toutes ces boites et cartons «souffrants » et y réussis-sant, paraît-il, admirablement! Après un temps d'essai de trois semaines, ces jeunes temps d'essai de trois semaines, ces jeunes filles, qui occupent dans la vie civile les pro-fessions les plus différentes, remplissent leur fonction à l'entière satisfaction de leurs chefs, et on peut aisément se firmes et on peut aisément se figurer de quello importance serait ce personnel féminin en cas de mobilisation générale... * * *

Ce ne sont certes pas là, de beaucoup, les seuls groupes qui occupent des SCF, et tous ont un besoin urgent de leur concours. Rappelons ici que les diverses catégories sont avec la défense contre avions dont nous ve-nons de parler, le service de santé (infirmières, laborantines, samaritaines, conductrices), le service des communications (téléphonistes, chiffrage, radiotélégraphie, chiens de guerre, chiffrage, radiotélégraphie, chiens de guerre, pigeons voyageurs), le service administratif (secrétaires, correspondantes, aides-fourriers), le service social (chefs de groupes et de cantonnements, aides pour Foyers de soldats, service social dans les E. S. M., bibliothécaires, aides des les campes de réfusiés. Le scalard vice social dans les E. S. M., Dibnothecaries, aides dans les camps de réfugiés). Le colonel Vaterlaus a encore insisté sur le fait que les services qui ont le plus grand besoin de l'aide féminine sont ceux de l'administration et de l'assistance. De son côté, le service d'internement et d'aide pour les émigrés manque de ment et d'aide pour les émigrés manque de personnel: et une belle mission s'offre ainsi a bien des femmes et des jeunes filles, si... s'il s'en trouve encore qui ne remplissent pas déjà une tàche pour la communauté, soit dans la DAP, soit dans le Service civil, soit dans celui des sinistrés de guerre, ou tout simplement dans leur famille en remplacement du mari ou du père mobilisé!

Un appel chaleureux a été adressé aux chefs d'entreprises afin qu'ils ne s'opposent pas à la demande de leur personnel féminin qui voudrait s'engager dans le SCF; si le chiffre suffisant est atteint, on ne demanderait pas

suffisant est atteint, on ne demanderait pas plus de trois à quatre semaines de service, et nous ne pouvons qu'appuyer cette revendi-cation, que nous pouvons qualifier de droit de la femme, égal à celui de l'homme, d'exprimer son patriotisme. En ce qui concerne l'organi-sation intérieure, nous pensons que tous les

efforts ont été accomplis pour faire du SCF entoris ont ete accompnis pour naire du Ser un corps d'élite, et par là, non seulement exi-ger beaucoup de la femme qui s'engage, mais aussi enrichir son esprit et sa vie spirituelle et civique. Toutefois, en terminant, formulons encore deux remarques qui, certaine-ment, jusque dans les grades élevés, est uni-ce service, comme on en parle parfois, de-venait obligatoire pour certaines catégories de venati obligatoire pour certaines catégories de femmes: en Finlande, en Angleterre, pays où le service militaire féminin est peut-être le plus connu et le mieux développé, les femmes sont citoyennes, possédant tous leurs droits civiques; et en second lieu, dans ces pays-là, toute l'organisation et le commandement, jusque dans les grades élevés, est uni-quement aux mains des femmes.

...Le pays a besoin de nous, femmes suisses: soyons heureuses qu'il nous récla-me, et servons-le au mieux de notre conscience et de nos possibilités.

A. Debrit-Vogel.

La valeur de leurs arguments

— « Je suis contre le suffrage féminin, disent-ils, parce que le féminisme est une des causes du divorce, cette plaie sociale, des-

aes cuises un acorce, cette pade sociale, des-tructrice de la famille ».

— Bon! Mais la Suisse, où la femme ne vote pas, où l'on est remarquablement en retard en fait de féminisme, est le pays où la statistique des divorces accuse la plus forte proportion. proportion.

Quand « ils » auront trouvé un seul argument valable, mais un vrai, contre le suf-frage féminin, je consentirai alors à n'être plus féministe. S. B.



DE-CI, DE-LA

Les femmes dans les Commissions

L'on nous informe de Neuveville que le Groupe suffragiste local a abouti dans ses démarches pour faire entrer un deuxième membre féminin à la Commission de l'école primaire. Il ne reste qu'à souhaiter que la porte soit vite ouverte à une femme également dans la Commission de l'Ecole de commerce, puisque l'enseignement de cette école est destiné aux filles aussi bien qu'aux garcons.

Une femme Dr. honoris causa à l'Université de Berne.

Notre confrère, le Schw. Frauenblatt, nous apporte la bonne nouvelle que la Faculté de phi-losophie de cette Université vient de décerner ce office of the strength of the et ses travaux scientifiques et inistoriques sur l'orfèvrerie suisse, profane et religieuse. Que voilà un sujet d'art bien fait pour passionner une femine! et comme nous comprenons que Mle Rittmeyer s'y soit consacrée, non pour obtenir un résultat, mais pour la joie pure de ce travail désintéressé! Toutes nos meilleures féligiétaises. Paccompagnets licitations l'accompagnent.

Succès féminins.

L'automne dernier, l'on a inauguré dans la salle des mariages de l'hôtel de ville de Lugano une décoration en fresques dues à l'artiste Ro-setta Leins, et consacrées aux évocations, dans le cadre de paysages méridionaux, de la musique. le cadre de paysages meridionaux, de la missique, de la famille, et du travail. Comme le rappelle notre confrère, la Berna, à qui nous empruntons ces détails, c'est la troisième fois, sauf erreur, en Suisse que des femmes sont chargées de décorations murales, et celles que nous mentionnons prennent ainsi leur place après celles d'Alice Bailly au Théâtre municipal de Lausanne et de Marg. Frey-Surbeck au Musée des Arts décoratifs de Berne. Et comme le dit aussi notre confrère, il y a encore bien des parois nues à décorer dans nos édifices publics !.

Reconstruction.

Nous trouvons dans le *Bulletin* de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles ce résumé d'un travail présenté dans une Union d'Australie sur les efforts que les femmes, et spécialement les jeunes, peuvent faire pour ap-porter une aide efficace à la reconstruction du monde de l'après-guerre. Ce sont :



Cliché du Service de presse du S. C. F.



